



LE MERCREDI 3 MAI 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 3 mai 2006, à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Michel Tardif
Claude Auger
Gilles Gignac
Louis-Georges Desaulniers
Raymond Ménard
Jacques D'Août
Sylvie Hébert
Gilles A. Legault

Dominique Brière
Joanne Mayer
Claude Benoît
Alexandre Iracà
Cécile Gauthier
Jean-Marc Lavoie
Sylvain Léger

Les commissaires suivants ont motivé leur absence :

Luc Maurice
Lucie A. Périard

Louise Vallières

Monsieur le commissaire Michel Dambremont est absent.

Représentants du comité de parents:

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, chef de secrétariat

Le président déclare la séance ouverte. Il souhaite une belle fin d'année scolaire à tous les élèves.

Il a participé au souper bénéfique organisé par le club de Karaté Cama, le samedi 29 avril 2006. Cette activité a permis d'acheter des équipements.

Il sera présent à la soirée de reconnaissance organisée par l'ADÉOQ dans le cadre du concours mérite-élève pour les élèves de 6^e année et de 5^e secondaire. Cette activité aura lieu demain à l'école de la Montagne.

Parole aux commissaires

- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie mentionne que les écoles Saint-Jean-de-Brébeuf et Hormisdas-Gamelin organisent également des activités de Karaté.
- . Madame la commissaire Joanne Mayer a assisté au spectacle Multitude qui a eu lieu à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, en avril dernier. Chapeau aux participants ainsi qu'aux enseignants. Elle souhaite une belle fin d'année scolaire à tous les élèves.
- . Monsieur Sylvain Charron, représentant du comité de parents, souligne divers événements concernant l'école Providence : contribution financière de la Caisse populaire pour venir en aide aux services de garde, l'équipe Les Gladiateurs a remporté la ligue du Vieux Marché et la présence de madame Nathalie Simard à l'école le 4 mai 2006.
- . Monsieur le commissaire Dominique Brière a également assisté au spectacle Multitude. Bravo aux élèves ainsi qu'à l'équipe école de cette belle réussite.



Secrétariat général

- . Monsieur le commissaire Raymond Ménard remercie la Caisse populaire au Cœur-des-Vallées pour le don offert à l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins au montant de 48,000 \$. Cette somme permettra d'aménager un atelier en menuiserie.
- . Monsieur le commissaire Claude Benoît rappelle la tenue des activités suivantes, à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, le 4 mai 2006 : conférence par madame Nathalie Simard suivi d'un souper-conférence et la première du Polyshow.
- . Madame la commissaire Cécile Gauthier participera à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec, les 12 et 13 mai prochain, à Québec. Seront également présents, messieurs les commissaires Luc Maurice et Jacques D'Août.
- . Monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie rappelle deux événements organisés par la Fondation sur la réussite éducative, le 19 mai prochain : le buffet de fruits de mer ainsi que le tirage annuel.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 103 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles A. Legault ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 ET 19 AVRIL 2006

RÉSOLUTION 104 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE les procès-verbaux du conseil des commissaires des 5 et 19 avril 2006 soient adoptés et que la secrétaire générale soit exemptée d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les présidentes et les présidents des comités permanents informent les membres des principaux points traités lors de leurs rencontres respectives.

Comité des ressources éducatives du lundi 24 avril 2006 par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Orientations à l'égard de la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2007-2008 et suivantes.

Comité des ressources matérielles et financières du lundi 10 avril 2006 par madame la commissaire Joanne Mayer ;

- . Mise en place du réseau de fibre optique – état du dossier ;
- . Téléphonie IP.

Comité des ressources humaines du mardi 18 avril 2006 par monsieur le commissaire Jacques D'Août :

- . Révision de la politique relative au harcèlement psychologique;
- . Organisation administrative 2006-2007.

Comité d'étude -services aux élèves du secondaire – secteur Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette du 20 avril 2006 par monsieur le commissaire Dominique Brière :

- . Deux co-présidents : Mme Louise Vallières et M. Mario Lapointe ;
- . Statu quo pour l'organisation scolaire 2006-2007 ;
- . Analyse des différents besoins pour les prochaines années ;
- . Prochaine rencontre : le 11 mai 2006, à l'école Notre-Dame-de-la-Garde.



Comité de suivi à la planification stratégique par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie :

Visite de l'ensemble des établissements par les commissaires. Les rencontres portaient sur la planification stratégique, le rôle d'un commissaire et le concept d'école communautaire.

Nouvelles de la FCSQ : Nomination de madame Pâquerette Gagnon à titre de directrice générale de la FCSQ. La meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

L'assemblée générale aura lieu les 12 et 13 mai 2006, à Québec.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL CADRE 2006-2007 – ADOPTION

RÉSOLUTION 105 (2005-2006)

Attendu la consultation faite auprès des deux associations de cadres (ACSQ et ADÉOQ) ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 - projet» ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors des comités de travail des 22 mars, 5 avril et 3 mai 2006 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 – le mercredi 3 mai 2006» ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît ;

QUE l'organisation administrative du personnel cadre 2006-2007 soit celle ci-après décrite :

1. École(s) et centre(s)	Poste(s) 2006-2007
Adrien-Guillaume et Saint-Cœur-de-Marie	1 (directrice ou directeur)
Providence/J.M. Robert et Centrale	1 (directrice ou directeur) .7 (directrice ou directeur adjoint(e))
Saint-Pie-X et Saint-Michel (M)	1 (directrice ou directeur)
Louis-Joseph-Papineau	1 (directrice ou directeur) 1 (directrice ou directeur adjoint(e))
Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	1 (directrice ou directeur)
Maria-Goretti et Sacré-Cœur (P)	1 (directrice ou directeur)
Saint-Jean-de-Brébeuf	1 (directrice ou directeur)
Du Sacré-Cœur (M-A)	1 (directrice ou directeur) .5 (directrice ou directeur adjoint(e))
Du Ruisseau	1 (directrice ou directeur)



Secrétariat général

1. École(s) et centre(s)	Poste(s) 2006-2007
Aux Quatre-Vents	1 (directrice ou directeur)
Monseigneur Charbonneau	.8 (directrice ou directeur)
Saint-Michel (G)	1 (directrice ou directeur) .5 (directrice ou directeur adjoint(e))
Saint-Laurent	1 (directrice ou directeur) .5 (directrice ou directeur adjoint(e))
Du Boisé	1 (directrice ou directeur)
Hormisdas-Gamelin	1 (directrice ou directeur) 3 (directrices ou directeurs adjoints (es)) 1 (adjointe ou adjoint administratif)
De la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde	1 (directrice ou directeur)
Formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie	1 (directrice ou directeur) 1 (directrice ou directeur adjoint (e))
Le Vallon et La Cité	1 (directrice ou directeur)
2. Centre administratif	Poste(s) 2006-2007
Ressources éducatives (jeunes)	1 (directrice ou directeur) 1 (coordonnatrice ou coordonnateur EHDAA)
Ressources informatiques	1 (directrice ou directeur) 1 (régisseuse ou régisseur)
Ressources humaines et secrétariat général	1 (directrice ou directeur/ et secrétaire générale ou secrétaire général) 1 (régisseuse ou régisseur, services administratifs, classe II)
Ressources financières et matérielles	1 (directrice ou directeur) 1 (coordonnatrice ou coordonnateur/ ressources financières) 1 (régisseuse ou régisseur/ressources matérielles)
Direction générale	1 (agente ou agent d'administration)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Claude Benoît, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Louis-Georges Désaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà

CONTRE : Claude Auger et Michel Tardif

ABSTENTION : Joanne Mayer



PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL CADRE 2006-2007 – ADOPTION

RÉSOLUTION 106 (2005-2006)

Attendu les termes de la résolution 105 (2005-2006) ayant pour titre : «Organisation administrative du personnel cadre 2006-2007- adoption » ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 – projet» ;

Attendu les consultations et discussions menées auprès des personnes touchées par le projet de plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors des comités de travail des 22 mars, 5 avril et 3 mai 2006 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – Organisation administrative et plan d'effectifs du personnel cadre 2006-2007 – le mercredi 3 mai 2006» ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le plan d'effectifs du personnel cadre, applicable à l'année scolaire 2006-2007, soit adopté comme ci-après énoncé:

1. École(s) et centre(s)	Poste(s)
Adrien-Guillaume et Saint-Cœur-de-Marie	Serge Sabourin, directeur
Providence/.M. Robert et Centrale	Vallier Dumont, directeur Marie Baillargeon, directrice adjointe(1)
Saint-Pie-X et Saint-Michel (M)	Jean Beauchamp, directeur
Louis-Joseph-Papineau	Michel Gobeil, directeur Éric Sincennes, directeur adjoint
Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	Benoît Nantel, directeur
Maria-Goretti et Sacré-Cœur (P)	Jacques Demers, directeur
Saint-Jean-de-Brébeuf	Nancy Morin, directrice
Du Sacré-Cœur (G)	Jacques Ferland, directeur France Gravelle, directrice adjointe (2)
Du Ruisseau	Suzie Boivin, directrice
Aux Quatre-Vents	Karoll Fortier, directeur
Monseigneur Charbonneau	Louise Lacroix, directrice
Saint-Michel (G)	Francine Côté, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Saint-Laurent	Francine Lafortune, directrice Luc Meunier, directeur adjoint
Du Boisé	Louise Laroche, directrice

Secrétariat général

1. École(s) et centre(s)	Poste(s)
Hormisdas-Gamelin	Léo R. Marleau, directeur Julie Fleurant, directrice adjointe Marie-Claude Tremblay, directrice adjointe À combler , directeur adjoint (en remplacement de Rémi Racine en congé sans solde) Francine Durocher, adjointe administrative
De la Montagne/Notre-Dame-de-la-Garde	Gaëtan Cantin, directeur
Formation professionnelle Relais de la Lièvre- Seigneurie	Charles Morin, directeur Nathalie Charette, directrice adjointe
Le Vallon et La Cité	Fernand Deschamps, directeur
2. Centre administratif	Poste(s)
Ressources éducatives (jeunes)	Maurice Groulx, directeur Andrée Rodrigue, coordonnatrice en adaptation scolaire
Ressources informatiques	Luc Prud'homme (3) Marco Périard, régisseur
Ressources humaines et secrétariat général	Line Allaire, directrice et secrétaire générale Diane Mongeon, régisseuse, services administratifs
Ressources financières et matérielles	Yves Lafleur, directeur Yannick Lyrette, coordonnateur aux ressources financières Normand Brière, régisseur aux ressources matérielles
Direction générale	Lucie Blais, agente d'administration

- 1) Avec tâches d'enseignement.
- 2) Madame Gravelle sera affectée à des tâches de nature pédagogique, plus précisément en orientation (50%).
- 3) Des fonctions reliées aux ressources éducatives sont assumées par le titulaire.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Claude Benoît, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Louis-Georges Désaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà

CONTRE : Claude Auger et Michel Tardif

ABSTENTION : Joanne Mayer

POLITIQUE RELATIVE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT – MODIFICATIONS
--

RÉSOLUTION 107 (2005-2006)

Attendu les discussions des membres du comité des ressources matérielles et financières lors des rencontres des 10 janvier, 13 février et 10 avril 2006 ;

Secrétariat général

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 15 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du comité de parents lors de la rencontre du 27 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors des comités de travail des 15 février et 3 mai 2006 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – Politique relative aux frais de déplacements - le mercredi 19 avril 2006 » ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative aux frais de déplacement », le tout tel que discuté, effectif le 1^{er} juillet 2006 ;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Claude Benoît, Sylvie Hébert, Gilles Gignac, Raymond Ménard, Gilles A. Legault, Claude Auger, Cécile Gauthier, Louis-Georges Désaulniers, Dominique Brière, Sylvain Léger, Jean-Marc Lavoie, Alexandre Iracà, Michel Tardif, Joanne Mayer

CONTRE : Jacques D'Août

**POLITIQUE RELATIVE À LA RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR L'ANNÉE
2006-2007 – ADOPTION**

RÉSOLUTION 108 (2005-2006)

Attendu les termes de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3) ;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 15 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du comité de parents lors de la rencontre du 27 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 3 mai 2006 ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – Politique relative à la répartition des ressources financières - le mercredi 19 avril 2006 » ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier ;



QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative à la répartition des ressources financières 2006-2007», le tout tel que discuté ;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président du comité ad hoc - services de garde, monsieur le commissaire Claude Benoît, fait état des principaux travaux effectués par les membres dudit comité.

<p>POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – MODIFICATIONS</p>
--

RÉSOLUTION 109 (2005-2006)

Attendu les discussions du comité ad hoc des services de garde lors des rencontres du 6 février et 11 avril 2006;

Attendu les recommandations du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 15 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du comité de parents lors de la rencontre du 27 mars 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du 3 mai 2006;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – Politique relative aux services de garde en milieu scolaire - le mercredi 19 avril 2006» ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation ;

Attendu la recommandation du directeur des ressources matérielles et financières et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par madame la commissaire Joanne Mayer ;

QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative à l'organisation des services de garde en milieu scolaire», le tout tel que discuté ;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<p>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT</p>

RÉSOLUTION 110 (2005-2006)

Attendu les termes des articles 79, 96.8, 110.1 et 110.5 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3) ;

Attendu la nécessité, pour la commission scolaire, de fixer, pour une période déterminée, les critères généraux qui seront utilisés afin de procéder à la sélection des directrices et directeurs d'établissement ;

Attendu l'accord de principe donné par les membres du conseil des commissaires lors du comité de travail tenu le mercredi 21 septembre 2005 quant aux critères généraux de sélection ;



Attendu la consultation effectuée auprès des associations de cadres (ACSQ et ADÉOQ);

Attendu la consultation effectuée auprès des conseils d'établissement et des membres du comité de parents ;

Attendu les termes du document ayant pour titre : «Fiche d'information à l'intention des membres du conseil des commissaires – critères généraux de sélection – directions d'établissement – le mercredi 19 avril 2006» ;

Attendu les commentaires et observations faits au conseil des commissaires suite à la consultation;

Attendu que la commission scolaire croit opportun de consulter, en marge des critères généraux, les conseils d'établissement et les directrices et directeurs concernés lorsqu'elle envisage des modifications dans la nomination de son personnel cadre (écoles et centres), ceci afin de permettre aux milieux et aux personnes visées de soumettre au conseil des commissaires des particularités;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE les critères généraux de sélection des directrices et directeurs d'établissement, pour la période de juillet 2006 à juin 2009, soient ceux ci-après énoncés :

1. **Domaines fonctionnels**
 - 1.1 Le leadership.
 - 1.2 La capacité de réunir une information appropriée.
 - 1.3 La capacité d'analyser un programme.
 - 1.4 Le jugement.
 - 1.5 L'utilisation appropriée des diverses ressources.
 - 1.6 La capacité de passer à l'action, de mettre en oeuvre, d'implanter.
 - 1.7 La délégation des tâches et des responsabilités.
2. **Domaines de programmes**
 - 2.1 Le choix et l'adaptation des programmes.
 - 2.2 L'application concrète d'un curriculum.
 - 2.3 L'orientation des élèves et leurs activités hors programme.
 - 2.4 La formation continue du personnel.
 - 2.5 La mesure de l'évaluation (des élèves, du personnel et de l'école comme telle).
 - 2.6 La répartition des ressources (humaines, financières et matérielles).
3. **Domaines interpersonnels**
 - 3.1 La capacité de motiver les autres.
 - 3.2 La capacité de saisir l'environnement, tant humain qu'organisationnel.
 - 3.3 L'expression orale.
 - 3.4 L'expression écrite.
4. **Domaines contextuels**
 - 4.1 Les valeurs philosophiques et culturelles.
 - 4.2 Les lois, les règlements et les écrits de gestion.
 - 4.3 Les politiques relatives à l'éducation et les influences politiques (y compris celles provenant de divers groupes d'intérêts).
 - 4.4 Les relations avec l'opinion publique et avec les médias.

QU'en marge desdits critères généraux, la commission scolaire consulte les conseils d'établissement et les directrices et directeurs concernés lorsqu'elle envisage des modifications dans la nomination de son personnel cadre (écoles et centres).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN OUTAOUAIS – STRUCTURE ADMINISTRATIVE, FINANCEMENT ET PRINCIPE DE RÉPARTITION DU SERVICE RÉGIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS – 2006-2007

RÉSOLUTION 111 (2005-2006)

Attendu les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle «CSCV 96(2002-2003) CSD CO82-0302 CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-03-867» ;

Attendu que l'entente spécifique (2003-2006) vient à échéance en juin 2006 ;

Attendu que la structure administrative du service était composée à l'origine d'un représentant par commission scolaire avec le directeur du service ;

Attendu les résultats positifs observés par une augmentation de clientèle dans les centres de formation professionnelle autant dans les régions rurales que la région urbaine ;

Attendu que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi Québec et les autres partenaires de l'éducation ont eu un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

Attendu que les commissions scolaires investissaient durant la période de l'entente spécifique 40 000,00\$ par année en argent et l'équivalent de 250 000,00\$ en ressources humaines pour le service ;

Attendu que le Conseil d'administration a adopté unanimement à sa rencontre du 27 mars 2006 une proposition à être soumise à chaque conseil des commissaires portant sur la structure et le financement du service régional à compter de juillet 2006 ;

Attendu la recommandation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

D'adopter la structure administrative, le financement et le principe de répartition tel que décrit ci-dessous :

Structure administrative

Un directeur, un coordonnateur, un agent d'information et un secrétaire de gestion.

Financement

Réserver un montant de 430 000,00\$ pour l'année 2006-2007 qui se compose de :

-salaires incluant les avantages sociaux et le budget de fonctionnement : 300 000,00\$

-salaire et avantages sociaux (agent d'information) et le budget de publicité: 30 000,00\$

Ce montant est assumé selon le cadre budgétaire des commissions scolaires par les centres ou S.E.A.F.P.

Principe de répartition

1/3	Commission scolaire des Draveurs	143 333,33\$
1/3	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	143 333,33\$
1/3 =	2/3 Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	95 555,56\$
=	1/3 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	47 777,67\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**PARTICIPATION DES COMMISSAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ –
AUTORISATION**

RÉSOLUTION 112 (2005-2006)

Attendu les termes de l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative à l'utilisation des sommes d'argent inhérentes à la participation des commissaires à des activités de perfectionnement, de formation et de représentation ;

Attendu la tenue de l'assemblée générale de la FCSQ les 12 et 13 mai 2006, à Québec ;

Attendu que la participation d'un ou d'une commissaire à une activité de perfectionnement ou de formation doit être autorisée par le conseil des commissaires ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE les commissaires qui sont délégués officiels soient autorisés à participer à l'assemblée générale de la FCSQ, les 12 et 13 mai 2006. (Luc Maurice, Jacques D'Août et Cécile Gauthier).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance :

- . Madame la commissaire Joanne Mayer informe de la publicité à venir dans les hebdomadaires relativement à l'augmentation de la taxe scolaire de certaines municipalités.
- . Madame la commissaire Cécile Gauthier souligne l'impact du nouveau rôle d'évaluation sur la taxe scolaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 113 (2005-2006)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit levée. La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 7 juin 2006, à 20 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 30.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire
Secrétaire générale